



# Commune de CERNY (Essonne)

Extrait de délibération du Conseil d'Administration

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de présents : 5

Nombre de votants : 5

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 22 décembre à 15 h 30, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Marie-Claire CHAMBARET, Présidente, à la suite de la convocation adressée le 15 décembre 2023.

Étaient présents : Mme CHAMBARET, M. HEUDE, Mmes BARBERI, LEPAGE, TRIMBOUR

Absentes excusées : Mmes VUITRY, CARPENTIER, SAINGERY et FRANCISCO

Secrétaire de séance : Mme Sylvie BARBERI

### N° 2023 / IV / 1 – 7.1 BP 2023 : Décision modificative n° 1

VU le Code général des collectivités territoriales,  
VU le Code de l'action sociale et des familles,  
VU la délibération n° 2023 / II / 4 – 7.1 du Conseil d'administration du 14 avril 2023 portant adoption du budget primitif 2023 du CCAS,  
CONSIDÉRANT l'augmentation du coût des matières premières et son impact sur les dépenses des produits constituant les colis de Noël des personnes âgées de la commune,  
CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à la modification du BP 2023 afin de pouvoir honorer les factures correspondantes,  
L'exposé ayant été entendu,

**Le Conseil d'administration**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITÉ**

**AUTORISE** la décision modificative n° 1 au budget 2023 telle que présentée ci-après :

Section de fonctionnement	Chapitres	Modifications
Dépenses	<b>011 - Charges à caractère général</b> <i>Art. 60623 Alimentation (+ 1 500,00 €)</i> <i>Art. 6232 Fêtes et cérémonies (+ 600,00 €)</i>	+ 2 100,00 €
	<b>65 - Autres charges de gestion courante</b> <i>Art. 6562 Aides (- 2 100,00 €)</i>	- 2 100,00 €
	<b>Total</b>	<b>0,00 €</b>

**AUTORISE** Madame la Présidente à signer toutes pièces consécutives à cette décision.

Publié le 29/12/2023

Marie-Claire CHAMBARET  
Présidente du CCAS



## ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Présidente,  
A Cerny, le 22/12/2023  
Le Présidente,

Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session Ordinaire.  
A Cerny, le 22/12/2023

Nombre de membres en exercice :	9
Nombre de membres présents :	05
Nombre de suffrages exprimés :	05
VOTES : Pour :	05
Contre :	0
Abstention :	0

Date de convocation : 15/12/2023

Les membres du Conseil d'administration,



Certifié exécutoire par le Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le ...29/12/23..., et de la publication le ...29/12/23

A Cerny, le ...29/12/23.....